

Dossier de candidature

LOCATION

Documents à fournir

LOCATAIRE

CO-LOCATAIRE

GARANT (S)

- Copie d'une pièce d'identité
- ⇒ TROIS DERNIERS BULLETINS DE SALAIRE
- DEUX DERNIERS AVIS D'IMPOSITION SUR LE REVENU
- Attestation de l'employeur précisant la date d'embauche,
- le type de contrat et précision si période d'essai ou de préavis de départ en cours
- TROIS DERNIERES QUITTANCES DE LOYER ou attestation d'hébergement
- ou dernier avis d'imposition de Taxe foncière

A LA SIGNATURE DU BAIL :

➡ Un chèque de banque à l'ordre de COGIM d'un montant de €

représentant le dépôt de garantie, un mois de loyer et nos honoraires TTC.

A LA SIGNATURE DU BAIL :

ATTESTATION D'ASSURANCE "MULTIRISQUE HABITATION" pour le logement loué

valable à compter de la date d'effet du bail ou du jours de la remise des clefs

(si lles vous sont remises quelques jours avant)